



## **PROGRAMMATIONS DES TRAVAUX 2019 - DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DU DÉPARTEMENT**

Il a été décidé de renouveler la demande de subvention présentée en 2017 pour les travaux de mise en sécurité et de stabilisation de la flèche de l'église Sainte Marie-Madeleine et de solliciter l'aide du département à hauteur de 45 % soit 57 622 € HT pour l'installation d'un système de vidéo-protection dans la commune comportant 24 caméras réparties sur 18 sites (entrées de la ville, city stade, à proximité de la mairie, des écoles et des églises). Le coût estimé de ce projet s'élève à 128 050 € HT. L'Etat sera également sollicité.

## **STADE GEORGES NORMAND - PROJET D'INSTALLATION D'ABRIS DE TOUCHE - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL**

Afin de se mettre en conformité avec la réglementation, le Conseil Municipal a décidé de solliciter une aide financière auprès de la Fédération Française de Football à hauteur de 50 % du coût d'installation de ces équipements s'élevant à 7 750 € HT.

## **IMPLANTATION D'UNE ANTENNE TÉLÉPHONIQUE**

La demande d'installation d'une antenne téléphonique présentée par FREE sur le stade Minigrip a été acceptée à l'unanimité. Une convention d'une durée de 12 ans sera passée avec cet opérateur moyennant un loyer annuel de 3 700 €.

## **INFORMATIONS SUR LES CIMETIÈRES**

La mission confiée à la société ELABOR portant sur la réalisation de plans pour les deux cimetières, sur l'aménagement d'une partie du cimetière du Courtil-Fresnoy et la production des données concernant les concessions sous forme papier et informatique est terminée. Il est désormais possible de se rendre sur le site [www.cimetieres-de-france.fr](http://www.cimetieres-de-france.fr) afin de visualiser nos deux cimetières et éventuellement, rechercher des sépultures.

Par ailleurs, il n'y a plus de place disponible dans le cimetière de la rue Marceau Objois et il reste deux places au niveau du columbarium. Au niveau du cimetière du Courtil-Fresnoy, 80 emplacements pour des concessions, 2 places au columbarium et 7 caves urnes sont maintenant disponibles.

## **INDEMNITÉ DE GARDIENNAGE DES ÉGLISES**

Les élus ont accepté, à l'unanimité, d'allouer à Monsieur l'Abbé Nicodème ALASSANI l'indemnité de gardiennage des églises sur la base de 120,97 € pour chacun des édifices religieux.

## **ADHÉSION À LA FONDATION DU PATRIMOINE**

Le Conseil Municipal a accepté d'adhérer à la Fondation du Patrimoine moyennant une cotisation annuelle de 160 € et de lancer une souscription pour la sauvegarde du patrimoine local. Cette association étant reconnue d'utilité publique, les souscripteurs pourront bénéficier d'une réduction d'impôt à ce titre et la commune pourra bénéficier d'une aide technique et financière.

## **EGLISE SAINTE-MARIE-MADELEINE - RESTITUTION DE LA STATUETTE DE SAINTE VÉRONIQUE**

Cette statuette dérobée en 1973 issue du retable de la Passion de l'église Sainte Marie-Madeleine a été localisée aux Pays-Bas en mars 2016.

Le ministère de la Culture a demandé au propriétaire la restitution de ce bien. Au vu des justificatifs produits (restauration de la sculpture, frais d'assurance), il propose que la commune de Maignelay-Montigny verse à la propriétaire actuelle une indemnité de 5 000 €.

De son côté, l'Etat s'engage à verser une participation de 50 % à la commune. Le Département a été sollicité et a précisé que ce dossier ne pouvait pas faire partie des subventions attribuées.

## **EPANDAGE DE BOUES PAR LA SOCIÉTÉ WEYLICHEM LAMOTTE**

Sollicité dans le cadre de l'enquête publique sur l'épandage des boues issues de la station d'épuration de Trosly-Breuil par la société Weylchem Lamotte, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a émis un avis défavorable.

*Le Conseil Municipal s'est conclu par un débat sur les "Gilets jaunes" au cours duquel chacun a pu exprimer son opinion.*

En coopération avec l'Association des Maires Ruraux de France, nous mettons à votre disposition dans le hall de la mairie, **un cahier de doléances.**

Celui-ci permettra de recueillir, aux heures d'ouverture de la mairie, vos propositions et d'exprimer votre opinion dans le contexte du mouvement social actuel dans notre pays.

Une adresse électronique spécifique est également mise en service : [doleances@maignelay-montigny.fr](mailto:doleances@maignelay-montigny.fr)

Ces doléances seront ensuite transmises aux "Grands élus" de la Nation.

Parmi les points abordés à l'ordre du jour, la toiture du gymnase communautaire de Maignelay-Montigny a été réalisée au cours des années 70 et n'a fait l'objet d'aucune rénovation lourde depuis. Cette toiture est aujourd'hui totalement obsolète, tant du point de vue de l'étanchéité que pour l'isolation thermique du bâtiment. Lors des épisodes pluvieux, les risques de chutes pour les utilisateurs (collège ou associations) sont extrêmement importants.

Une rénovation complète de cette toiture est donc nécessaire afin d'assurer la pérennité de l'ouvrage, le confort et la sécurité des utilisateurs.

En raison de l'orientation, son inclinaison ainsi que sa superficie (près de 800 m<sup>2</sup>), il était envisagé en complément de la rénovation classique, d'y implanter une surface de panneaux photovoltaïques. Malheureusement, les études techniques réalisées montrent que la réalisation de cette seconde option est complexe et nécessiterait un renforcement très

important de la structure et des fondations. En conséquence, seule une rénovation classique intégrant une amélioration de l'isolation est retenue.

La dépense prévisionnelle est évaluée à 330 000 € HT (étude, assurance, renforcement de la structure inclus).

La rénovation d'équipements publics afin d'améliorer leurs capacités thermiques et de favoriser la transition énergétique est éligible aux aides de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) ou de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) et du Département.



La CCPP va donc solliciter l'aide financière de ces structures pour la réalisation de ces travaux.

**VIE COMMUNALE**

**ETAT CIVIL**

- *Naissances* : Mathéo NONCLERRE



**FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE**

→ La Bibliothèque Municipale sera fermée du 26 décembre 2018 au 5 janvier 2019 inclus.  
*Réouverture le mardi 8 janvier 2019.*

**DIPLÔMES DU TRAVAIL**

Vendredi 30 novembre dernier, a eu lieu la traditionnelle remise des Diplômes du Travail. Les récipiendaires sont les suivants :

- *Pour la médaille Grand Or (40 ans)*
  - Madame Lydie MARRO
  - Monsieur Patrice VIEILLE
- *Pour la médaille Or (35 ans)*
  - Monsieur Eric BALLIN
- *Pour la médaille Argent (20 ans)*
  - Monsieur Didier CARPENTIER
  - Monsieur André COMA
  - Madame Karine DARDARD
  - Monsieur Sébastien DERONNE
  - Madame Valérie LAVOINE
  - Monsieur Franck LEFEVRE

**RÉVISIONS DES LISTES ÉLECTORALES**

Afin de pouvoir voter, un citoyen doit être inscrit sur la liste électorale et celle-ci est **obligatoire** (art. L9 du Code Electoral).

Pour les nouveaux arrivants ou non-inscrits **avant le 31 décembre 2018** :

- inscription en personne en Mairie, être muni d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) et d'un justificatif de domicile
- par correspondance au moyen du formulaire d'inscription agréé modèle A (cerfa n° 12669\*01 prévu à cet effet) accompagné des pièces justificatives
- pour les personnes ne pouvant se déplacer, par un tiers dûment mandaté (procuration sur papier libre indiquant le(s) nom(s) du ou des mandants et du mandataire) avec justificatifs d'identité et de domicile
- et pour les jeunes nés entre le 01 mars 2000 et le 28 février 2001 nouvellement domiciliés dans la commune

Afin de permettre une bonne distribution des nouvelles cartes électorales pour les électeurs inscrits mais qui ont changé d'adresse postale, il est impératif de le faire savoir au secrétariat de Mairie.

Seront proposés à l'inscription d'office, les jeunes nés entre le 01 mars 2000 et le 28 février 2001.

Pour chaque période, les jeunes proposés à l'inscription d'office recevront un courrier afin de vérifier leur état-civil, date et lieu de naissance, adresse. En cas d'erreur ou de changement, merci de prévenir le secrétariat.



Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat au 03 44 51 14 01 ou se présenter en Mairie aux jours et heures d'ouverture.

## ■ SAUR : RELEVÉ DES COMPTEURS

Le relevé des compteurs sera effectué du 06/12/2018 au 14/12/2018.

Votre présence n'est pas nécessaire pour cette intervention si votre compteur est accessible (absence de clôture, ...).

Le regard abritant votre compteur doit être propre, sans végétaux ni eau à l'intérieur et dégagé (pas de pots de fleurs, ni tas de bois bloquant son ouverture).

Si votre compteur d'eau est à l'intérieur du bâtiment ou si l'agent ne peut accéder à votre propriété, la Saur vous invite à transmettre votre relevé sur :

→ <http://monreleve.saurclient.fr>

Il permettra d'établir une facture conforme à votre consommation.

Cependant, la saisie de ce relevé ne suspend pas le passage de l'agent à votre adresse pendant la période de relève.

## ■ ALSH : RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES

### **Vous avez 60 ans et plus... ?**

L'accueil de loisirs de Maignelay-Montigny propose aux personnes âgées de 60 ans et plus de recevoir la visite d'enfants devant leur domicile le **mercredi 19 décembre**. A cette occasion les enfants vous remettront une petite création !

Si vous acceptez de participer, merci de vous faire connaître auprès du périscolaire :

tél. : 03 44 78 89 16 ou

courriel : [jeunesse@maignelay-montigny.fr](mailto:jeunesse@maignelay-montigny.fr)

## ■ CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE AU COLLÈGE

Le 9 novembre dernier, répondant à l'invitation de M. SEMCZYSZYN - *Principal du collège M. et G. Blin*, M. Denis FLOUR - *Maire*, M. Robert PERONNET - *Président de l'UMRAC* ainsi que des élus ont commémoré le 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice avec l'ensemble des élèves du collège et de leurs professeurs.

M. SEMCZYSZYN a prononcé le discours suivant :

**A**ujourd'hui, nous sommes toutes et tous réunis pour **accélérer ce jour de paix**, paix qu'il est plus que jamais nécessaire de préserver. Ce matin, devant vous qui n'avaient jamais connu la guerre, je veux saluer la chance que nous avons de pouvoir vivre ce moment et ainsi **rendre hommage à nos aînés qui se sont battus pour notre liberté**.

Il y a eu d'autres conflits et d'innombrables barbaries mais l'Europe a su faire preuve d'une volonté et d'une intelligence sans précédent dans l'histoire de notre

continent. La réconciliation franco-allemande, voulue par le Général de Gaulle et le chancelier Adenauer, puis prolongée par tous leurs successeurs a permis de former ensemble, non par l'oubli du passé mais par une mémoire maîtrisée, ce projet fédérateur, l'Europe de la fraternité.

**La paix se construit jour après jour. Elle se mérite et se protège en permanence.**

C'est ce que nous faisons, par exemple, quand les classes de troisième porte le nom de 4 personnalités qui ont agi pour la paix.

Jane ADDAMS, une américaine qui en janvier 1915, entre au Parti des Femmes en faveur de la Paix. Elle est invitée par des activistes de la paix, des femmes européennes, pour présider le Congrès International des Femmes à La Haye, du 28 au 30 avril 1915, et est choisie pour diriger une commission dont le but était de trouver une fin à la guerre. Il s'agissait d'une réunion rassemblant les dirigeants de tout pays - neutres ou non - pour tenter de parvenir à trouver la médiation de la guerre, réunion importante qui s'opposait fermement à la guerre.

Albert LUTULI, sud-africain qui a organisé la civile désobéissance et non violente pour protester contre les lois de ségrégation institutionnalisées par l'apartheid.

Nelson MANDELA, sud-africain né le 18/07/1918, qui a fait 27 ANS DE PRISON parce qu'il s'opposait à la ségrégation raciale.

Elis WIESEL, américain de confession juive, survivant des camps de la mort. Qui a fait de sa vie un témoignage.

Aujourd'hui, alors que les acteurs de cette Guerre ne sont plus là, un combat reste à mener : celui de la transmission. N'oublions donc jamais ce qu'affirmait Elie Wiesel, écrivain et Prix Nobel de la Paix : *«Ceux qui ne connaissent pas leur histoire s'exposent à ce qu'elle recommence»*.

## ■ MANIFESTATIONS COMMUNALES À VENIR

- ☆ Mardi 18 décembre, Spectacles de Noël pour les enfants des écoles
- ☆ Jeudi 20 décembre, Passage du Père Noël à l'école maternelle Charlotte Dussarps
- ☆ Vendredi 4 janvier 2019 à partir de 19h, Vœux du Maire
- ☆ Dimanche 20 janvier, Repas des Aînés



■ **LE GOÛT DES AUTRES**

• **ATELIER CUISINE**

☉ Jeudi 13 décembre 2018 - Recette : « *Thème de Noël* »

☉ Mardi 22 janvier 2019 - Recette : « **NAAN ET TIKKA** »

14 heures, salle du Marmouset, participation de 4 Euros par personne



■ **JARDINS FAMILIAUX DE L'OISE**

La section locale des Jardins Familiaux de l'Oise informe les jardiniers que les cartes pour la saison 2019 pourront être retirées à réception de leur bon de commande de graines lors de la **permanence** :

**Lundi 10 décembre 2018 de 10h à 11h30**

**Salle Euterbe au CCAS, rue Foch à Saint-Just-en-Chaussée** (entrée près du cinéma Jeanne Moreau)

La carte 2019 permettra :

- de pouvoir retirer leur commande de graines le jour de l'**Assemblée Générale** qui aura lieu :  
**le 17 février 2019 à 14h30, salle des fêtes de Saint-Just-en-Chaussée**
- de participer à la tombola ce même jour
- de profiter des avantages que nous pouvons leur proposer (par ex : réduction chez Gamme Vert Beauvais, Montdidier et Clermont)

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter : M. Jean-Pierre MARCHAND, Président  
42 rue du Général Leclerc 60420 Maignelay-Montigny

tél. : 06 84 05 81 31

courriel : jfstjustplateaupicard@laposte.net

■ **EMAMM**

Les Voix du Plateau Picard vous invitent à partager leur joie de chanter :

♫ Le 19 janvier 2019 à 15h à l'Ehpad de Saint Just-en-Chaussée

♫ Le 29 janvier 2019 à 15h à l'Ehpad La Compassion de Domfront

■ **ASSADO**

L'Association pour l'Aide à Domicile de l'Oise se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et étudier avec vous la solution la mieux adaptée à votre situation.

**Siège social**

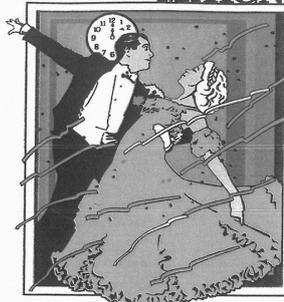
23 rue Jean Monnet

BP 30541 60005 Beauvais Cedex

Tél. : 03 44 05 17 34

→ Pour paraître dans le prochain Flash, les informations devront nous parvenir avant le 25 janvier 2019

**Association FAMILLES RURALES de  
Maignelay Montigny**



**STAGES  
DE  
DANSES  
DE SALON**

Apprendre ou se perfectionner au PASO-DOBLE - TANGO - SAMBA - VALSE  
TARENTELLE - SALSA - DANSES EN LIGNE ECT.....

**Ces stages ont lieu salle Marcel Ville à  
Maignelay-Montigny de 19 h 30 à 21 h 30**

**Ils sont assurés par KATIA**

INSCRIPTION OBLIGATOIRE à l'ASSOCIATION

PRIX DU COURS 9 EUROS ADULTES ET 4.50 EUROS ADOLESCENTS

PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

COURS	REPETITIONS
Lundi 21 janvier 2019	
Lundi 25 février 2019	Lundi 4 février 2019
DIMANCHE 3 MARS 2019	THE DANSANT avec BRUNO et GIOVANNI
Lundi 18 mars 2019	Lundi 11 mars 2019
Lundi 01 avril 2019	Lundi 29 avril 2019
Lundi 6 mai 2019	Lundi 20 mai 2019
PIQUE NIQUE Annuel	Lundi 27 mai 2019

Contact : Mme Merlette alice au 06.07.53.78.61

## ■ ENSEMBLE ET SOLIDAIRES (UNRPA)

ENSEMBLE ET SOLIDAIRES VOUS PROPOSE

**LE 12 DÉCEMBRE 2018 À 12 HEURES**

Un repas récréatif dansant avec le concours d'un chanteur de renommée internationale :  
**HERVE SITHER** et son accompagnatrice **PAULINA** chanteuse également

Le repas sera assuré par un **traiteur** très connu dans la région et en particulier à Maignelay-Montigny

**Le repas se composera de :**

- Kir pétillant cassis et amuses bouche
- Aumônière financière volaille
- Trou Normand
- Paleron sauce carbonade avec gratin de pomme de terre,  
patate douce et haricots verts
- Fromages variés
- Entremets spéculoos et pêche avec son coulis
- Une coupe de pétillant
- Eau - Vin - Café

Le prix du repas dansant est de **40 euros**.

Réservations et règlement auprès de :

- M. DJANI Lucien au **06 30 84 29 39**
- Mme CLAEREBOUT Anne-Marie au **06 64 43 09 15**
- M. LECRIVAIN Roger au **06 07 09 50 09**



*Coupon-réponse - Repas du 12 décembre 2018  
à retourner à Mme CLAEREBOUT / M. LECRIVAIN au 14 rue Henri Taurel*

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : ..... TEL : .....

NOMBRE DE PERSONNES : ..... MONTANT : .....

## ■ SECOURS CATHOLIQUE - SECTION LOCALE

Grâce à la mise à disposition de l'Espace Duquesnel par la mairie, le Secours Catholique propose un « accueil »  
**chaque 3ème vendredi du mois de 14h à 16h.**

Cette rencontre mensuelle est ouverte à toute personne souhaitant passer un moment convivial autour d'un thé ou  
café en dégustant un cake ou une tarte.

Il est toujours possible d'organiser un transport pour les personnes n'ayant pas de mobilité. Nous nous rendons  
disponibles pour vous aider.

Nous comptons sur vous et vous attendons au prochain « accueil » le :

**VENDREDI 21 DÉCEMBRE 2018**

*Contact : Mme Annette Le Roy - tel : 06 71 14 54 46*

## ■ MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES À VENIR

- ♦ Mercredi 19 décembre 2018 : Boum organisée par l'APEECD, salle Marcel Ville
- ♦ Mercredi 09 janvier 2019 : Assemblée Générale d'Ensemble et Solidaires UNRPA, salle Marcel Ville
- ♦ Samedi 26 janvier : Loto du Handball Club, salle Marcel Ville
- ♦ Dimanche 3 février : Assemblée Générale du CJS, salle du Marmouset
- ♦ Dimanche 10 février : Concours de belote organisé par le CJS, salle du Marmouset
- ♦ Dimanche 24 février : Thé dansant de l'UMRAC, salle Marcel Ville



## ■ PERMANENCES

### ✎ **MONSIEUR LE MAIRE**

M. Denis FLOUR assure une permanence les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> lundis de chaque mois de 10 h 30 à 12 h 00 et reçoit sur rendez-vous ☎ 03 44 51 14 01

### ✎ **1<sup>er</sup> ADJOINT**

M. Gilles LEGUEN assure sa permanence "logements" les vendredis de 17 h 30 à 18 h 30 et reçoit sur rendez-vous ☎ 03 44 51 14 01.

### ✎ **3<sup>ème</sup> ADJOINT** chargé de l'urbanisme, des travaux, de l'eau et de l'assainissement

M. Jean-Pierre CZEPCZYNSKI reçoit sur rendez-vous ☎ 03 44 51 14 01

### ✎ **MISSION LOCALE**

Permanences le mardi de 14h à 17h et le mercredi sur rendez-vous ⇔ ☎ 03 44 78 72 00

### ✎ **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'OISE** (pas de permanence en Mairie)

☎ 0820 25 60 10 (0,118 € la mn). Pour les permanences à Saint Just, contacter la Mairie ☎ 03 44 19 29 29

### ✎ **CENTRE DE SECOURS**

Pour toute urgence, n'hésitez pas à composer le **18**. La rapidité et l'exactitude des renseignements fournis lors de l'appel contribuent à l'efficacité des secours.

### ✎ **CENTRE D'AMELIORATION DE L'HABITAT**

Permanence tous les vendredis de 9 h à 10 h 15 à l'Espace Duquesnel ☎ 03 44 77 38 60

### ✎ **CONCILIATEUR DE JUSTICE**

Prendre contact avec le Tribunal de Grande Instance de Beauvais ☎ 03 44 79 60 60

### ✎ **MEDECINS**

Pour connaître le nom du médecin de garde le week-end et les jours fériés, vous pouvez contacter le **15**. La personne vous donnera le numéro à appeler.

### ✎ **PHARMACIENS**

- *Dimanches, jours fériés et changements en semaine :*

**pharmacie de garde 24h/24 ☎ 3237 (0,34 € / mn depuis un fixe)**

- *Se rendre à la pharmacie de Maignelay-Montigny*

### ✎ **HALTE GARDERIE (rue François Mitterrand face au gymnase)**

- lundi / mardi / jeudi et vendredi de 9 h à 17 h

- Service Petite enfance (Saint Just) ☎ 03 44 78 09 06 / Halte garderie (Maignelay-Montigny) ☎ 03 44 51 78 30

### ✎ **RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (rue François Mitterrand face au gymnase)**

Uniquement sur rendez-vous les lundis de 9 h à 16 h et mardis de 9 h à 18 h

→ ☎ 03 44 78 09 06 pour prendre rendez-vous ou obtenir des informations

### ✎ **TAXIS**

☎ ALLO TAXI DE LANEUVILLE ROY - Mme Sylvie Delique

30 rue Marceau Objois ☎ 03 44 51 73 25

☎ ALLO TAXI LOMBARD - M. Frédéric Lombard

4 rue Georges Normand ☎ 03 44 51 25 94 / 06 85 56 01 14

☎ AMBULANCES MAIGNELAY

15 bis rue du 8 Mai ☎ 03 44 51 44 20

## ■ RECENSEMENT

Les jeunes gens et les jeunes filles nés en 2002 (16 ans) doivent se faire recenser à leur date d'anniversaire. *Se présenter au secrétariat de Mairie avec le livret de famille.*

La Bibliothèque de Maignelay-Montigny  
vous livre son menu de Noël :

- \* ATELIERS CREATIFS
- \* LECTURES
- \* COLORIAGE, JEUX et plus.....



Les mercredis 12 et 19 décembre  
De 10h à 12h et de 14h à 17h

Et le vendredi 14 décembre  
De 17h à 18h30



C'est gratuit!

Pour petits et grands!

Renseignements à la bibliothèque ou au 03 44 78 50 40

COLLECTE  
**DE SAPINS**  
DE NOËL  
en porte-à-porte

Dans votre commune  
**Mercredi 9 janvier 2019**

Déposez votre sapin  
dans la rue la veille au soir !

**Uniquement  
les sapins naturels  
sans décorations  
ni neige artificielle.**

PLUS D'INFOS  
environnement@cc-plateaupicard.fr  
**03 69 12 50 70**

Plateau Picard  
Communauté de Communes

### ELA : « Mets tes baskets et bats la maladie »

Autour d'un projet citoyen qui associe sensibilisation, action et générosité, le **15 octobre dernier** au stade Georges Normand, les 98 élèves de l'école **GABRIEL BOURGEOIS** ont participé à l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie ». Ils ont effectué des défis sportifs en équipe, et réalisé une performance individuelle de course à pieds. **180,375 km** ont été parcourus dans la joie et la bonne humeur, sous le soleil par les enfants. Chacun a donné le meilleur de lui-même, encouragé par leur famille et des bénévoles venus les encadrer.

Au préalable, les enfants avaient recherché dans leur entourage des personnes qui acceptaient de récompenser leur effort sportif par un don à ELA.

Le montant total des dons recueillis s'élève à **1520 euros**, envoyé à ELA afin de financer les programmes de recherche médicale et soutenir les familles des malades.

*Un grand merci à tous les généreux donateurs et à tous ceux qui se sont mobilisés pour le succès de cette manifestation. L'équipe enseignante de l'école Gabriel Bourgeois.*

